

AVIS DU CMF

AGREMENT DE CONSTITUTION D'OPCVM

FCP JASMIN 2033

Adresse : Rue du Lac Léman -Centre Nawrez- Bloc B
Les Berges du Lac - 1053 Tunis

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 07 février 2023, d'agréer le fonds commun de placement « **FCP JASMIN 2033** », promu par MAXULA BOURSE et ARAB TUNISIAN BANK, ayant les caractéristiques suivantes :

Catégorie	: mixte
Type	: OPCVM de distribution
Montant initial	: 100 000 dinars divisés en 10 parts de 10 000 dinars chacune
Référence de l'agrément	: Agrément n° 02-2023 du 07 février 2023
Durée de vie	: 10 ans
Gestionnaire	: MAXULA BOURSE
Dépositaire	: ARAB TUNISIAN BANK
Gestionnaire administratif et comptable	: MAXULA BOURSE
Distributeur	: MAXULA BOURSE